

**Compte-rendu du conseil d'école du deuxième trimestre
lundi 11 février_ 18h30- 20h30**

Etaient présents :

Mme PARCELIER, Mme PIVOIS- MARTIN, Mme DARTHOUX, Mme REJOU, Mme ROCHE (présente les mardis)	Professeurs des écoles
M. LERENARD	Maire (ou son représentant*)
Mme FRUGIER	Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires
Mme DELAGE	DDEN (Déléguee Départementale de l'Education Nationale)
Mme Anne-Charlotte JEAN, M Damien BOUCHAREYCHAS, Mme Claire MAZEAU, Mme Delphine VIGIER	Représentants des parents d'élèves (ou leur suppléants*)

Mme Lachaume est présente en tant que représentante de parents d'élèves suppléante.
M GRELET est invité au conseil d'école en tant que président de l'APE.

Excusés :

M ROUSSEAU	Inspecteur de l'Education Nationale
Mme Delphine PUYBOUFAT	Représentante des parents d'élèves

~~~~~

**Informations**

**Réunion parents**

Agir avec les parents pour la réussite des élèves, c'est rendre l'école lisible par toutes les familles. Dans ce cadre, Mme l'Inspectrice Académique souhaite réunir les parents d'élèves au conseil d'école le mardi 19 mars à 17h30 à l'ENSIL.

Cette réunion sera l'occasion de faire le point sur les différents dossiers en cours et de préparer la rentrée scolaire. Compte tenu des contraintes logistiques, le nombre de parents est fixé à un par école pour les écoles de moins de 11 classes et à 2 parents pour les écoles à 11 classes et plus. La directrice indique aux représentants que s'ils souhaitent s'y rendre, il sera nécessaire de lui indiquer le nom de la personne qui ira pour l'inscrire auprès du cabinet de Mme L'Inspectrice Académique.

**◆ Vie de l'école / Activités des classes**

**❖ Liaison école-collège :**

Elle aura lieu le jeudi 14 mars au collège d'Isle, l'ordre du jour étant :

- Les classes de 6ème et de CM2 en 2018/2019 : effectifs et constats.
- Les évaluations standardisées CP, CE1 et 6ème : démarches, indicateurs et premiers résultats.
- Validation des opérations de liaison 2018-2019.

## ❖ Dons à l'école / coopérative scolaire / Mobilier / Matériel scolaire / Aménagements :

Une famille a donné un lot de livres à l'école.

Le bénéfice des photographies scolaires est de 940€ (1299€ en 2017-2018). Cela fait 188€/classe.

Cadeaux de Noël :

- autour de 100€ de la part de l'APE pour chaque classe : livres, jeux de construction, puzzles, tampons de lettres, du matériel (biberon, mallette soin) pour les coins jeux
- livres pour chaque élève par la mairie.

Bilan du Marché de Noël :

Bénéfices du marché de Noël (vente des objets fabriqués par les élèves) : 182.50€ (156.62€ en 2017-2018).

Don APE

Pour rappel, lors du premier conseil d'école, nous avons indiqué que l'école disposait de 4825.79€, argent donné par l'APE, c'est-à-dire des 825.79€ non utilisé de l'année dernière et des 4000€ de don de cette année.

| Utilisations                                                | Sommes en € |
|-------------------------------------------------------------|-------------|
| Matériel EPS, complément de commandes « Haies Basculantes » | 50€         |
| Cadeaux de Noël 2018                                        | 497,72      |
| Spectacle de Noël                                           | 702,10      |
| Reste sur les 4825.79€                                      | 3 575,97 €  |

Rappels des décisions du premier conseil d'école sur les sorties et leurs financements :

Lors de sorties, il a été décidé au premier conseil d'école une participation des familles d'un euro, le reste est pris en charge par la coopérative scolaire grâce au don de l'association de parents d'élèves et par la mairie pour la partie « transport ».

L'équipe enseignante remercie l'ensemble des partenaires pour leur aide et leur soutien dans la vie de l'école aussi bien dans le côté organisationnel que dans la participation aux projets menés.

## ❖ APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

| Classes  | Bilan P3                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PS/MS    | MS: phonologie, mémoriser les prénoms des copains<br>PS: reconnaître son prénom                                                                                                                                                                                                                    |
| MS/GS/CP | Langage oral : vocabulaire, compréhension, phonologie (syllabes d'attaques)                                                                                                                                                                                                                        |
| CP/CE1   | CE1: lecture-compréhension en lien avec la résolution de problème: lire et comprendre un énoncé, résoudre un problème mathématique en utilisant les nombres entiers.                                                                                                                               |
| CE2/CM1  | Activités de lecture à haute voix (livre de lecture suivie en classe) + vérification de la compréhension avec questionnaire oral<br>Maths: techniques opératoires soustractions à retenues et multiplications<br>Français: Accords dans le GN; identification du sujet et du verbe dans une phrase |
| CM1/CM2  | Calcul: Résolution de problèmes<br>Lecture: travail à partir de différents genres littéraires sur :<br>- la lecture à voix haute (déchiffrage, liaisons, intonation, rythme)<br>- la compréhension de textes contenant des informations explicites et implicites                                   |

## ❖ Sorties, interventions

Les sorties sportives organisées par l'USEP, les spectacles et l'activité piscine ont été présentés pour chacune des classes lors du premier conseil d'école (voir compte-rendu).

➤ Une sortie n'a pas eu lieu :

|                                                        |                   |                                                          |                                                                             |                 |             |                                                  |
|--------------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|--------------------------------------------------|
| Vendredi<br>14<br>décembre<br>à 10h<br>Durée :<br>1h15 | CP/CE1<br>CE2/CM1 | St Yrieix La<br>Perche<br>Centre culturel<br>JP Fabrègue | Spectacle<br>Théâtre et<br>Illusion « Clinc »<br>de la Compagnie<br>Pep Bou | RRTHV :<br>152€ | 4.50€/élève | 27 élèves<br>23 élèves<br>+ 5<br>accompagnateurs |
|--------------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|--------------------------------------------------|

Malgré un mail daté du 25 novembre au transporteur où il était noté « être au centre culturel de St Yrieix La Perche à 9h50 car spectacle à 10h », le bus a été envoyé à l'école pour 9h50 et le centre culturel a refusé d'accueillir les élèves avec un tel retard.

➤ Une sortie n'a pas eu lieu pour cause de neige mais a été maintenue car certaines écoles pouvaient s'y rendre.

|                                       |        |                      |                                       |                |         |                                  |
|---------------------------------------|--------|----------------------|---------------------------------------|----------------|---------|----------------------------------|
| Lundi 28<br>janvier<br>9h30-<br>11h30 | CP/CE1 | Bosmie<br>L'aiguille | Acrosport,<br>Cirque et<br>expression | RRTHV :<br>95€ | gratuit | 27 élèves + 3<br>accompagnateurs |
|---------------------------------------|--------|----------------------|---------------------------------------|----------------|---------|----------------------------------|

Voici ci-dessous les sorties pour lesquelles il manquait des éléments d'information lors du premier conseil d'école :

➤ Les deux premières séances de cinéma pour la classe des CE2/CM1 qui participe au projet « école et cinéma » ont eu lieu le 12 novembre et le 24 janvier à St Yrieix pour la projection des films « Bovines ou la vraie vie des vaches » et « En sortant de l'école ».  
Reste un dernier film à visionner (date non communiquée).

➤ La date de la sortie « aventures motrices » des classes maternelles n'était pas fixée au premier conseil d'école : elle a eu lieu le jeudi 7 février au gymnase de Nexon.

➤ Voici les dates retenues pour les ateliers « récréasciences » qui auront lieu dans les classes :

|     |    |                                           |                      |
|-----|----|-------------------------------------------|----------------------|
| Jeu | Di | Ateliers Récréasciences<br>« le savon »   | 40€/séance +0.53€/km |
| Jeu | Di | Ateliers Récréasciences<br>« mon corps »  | 40€/séance           |
| Jeu | Di | Ateliers Récréasciences<br>« astronomie » | 35€/séance           |
| Jeu | Di | Ateliers Récréasciences<br>« astronomie » | 35€/séance           |
| Lun | Di | Ateliers Récréasciences<br>« astronomie » | 35€/séance +0.53€/km |
| Lun | Di | Ateliers Récréasciences<br>« astronomie » | 35€/séance           |
| Jeu | Di | Ateliers Récréasciences<br>« astronomie » | 35€/séance +0.53€/km |

|                                |         |                                           |                      |
|--------------------------------|---------|-------------------------------------------|----------------------|
| Jeudi 7 février<br>Séance 2/3  | CM1/CM2 | Ateliers Récréasciences<br>« astronomie » | 35€/séance           |
| Jeudi 7 février<br>Séance 3/4  | CE2/CM1 | Ateliers Récréasciences<br>« astronomie » | 35€/séance           |
| Jeudi 14 février<br>Séance 4/4 | CE2/CM1 | Ateliers Récréasciences<br>« astronomie » | 35€/séance +0.53€/km |
| Jeudi 14 février<br>Séance 3/3 | CM1/CM2 | Ateliers Récréasciences<br>« astronomie » | 35€/séance           |

➤ Il y a eu une intervention sur les dangers du tabagisme par la ligue contre le cancer le 13 décembre et une suite à cette intervention le 28 janvier par l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie (ANPAA).

➤ Comme cela a été annoncé au premier conseil d'école, la classe des CM1/CM2 prévoit une classe de découverte (voir prochain paragraphe).

➤ Projet de sorties :

| Classe                                      | Lieu                                                                                                                                  | Tarif                                                    | Transport                                                  | Montant |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|---------|
| PS/MS<br>MS/GS/CP<br>Jeudi 2 mai<br>journée | Médiathèque<br>Intercommunale du Père<br>castor à Meuzac<br>Un atelier Nature<br>Un atelier Littéraire<br>Un défi nature l'après-midi | 7€/enfant<br>7 x 52 élèves =<br>364€                     | RRTHV : 278€<br>Europ voyage :<br>260€<br>Villessot : 269€ | 624€    |
| CP/CE1<br>CE2/CM1<br>18 juin<br>Journée     | Cité des Insectes à Nedde<br>1er atelier : "Insecte qui es-<br>tu?"<br>2e atelier "Abeille, que fais-<br>tu?"                         | 15,40 € par<br>élève soit 770 €<br>5 adultes<br>gratuits | RRTHV : 314€<br>Europ voyage :<br>Villessot : 440€         | 1084€   |

TOTAL = 1134€ sans les transports

TOTAL Transports : 574€ (en attente de la proposition d'EUROP VOYAGE)

TOTAL : 1708€

Précision : le choix des dates n'a pas été possible pour la médiathèque du Père Castor car seule cette date était disponible.

#### Décision du conseil d'école pour le financement :

Réflexion à partir du récapitulatif suivant :

La coopérative scolaire dispose de la somme suivante : 3 575,97 € (reste sur le don de l'APE).

Prévisionnel des dépenses :

| Sorties ou animations                                                                                                           | Coûts  | Nombre d'élèves     | Part reçue<br>par les<br>familles |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|-----------------------------------|
| Cadeaux de Noël                                                                                                                 | 497,12 |                     |                                   |
| Spectacle de Noël (5.90€/élève avec CD offert)                                                                                  | 702,10 | 119 élèves présents |                                   |
| 3 séances "école et cinéma" (2,30€/enfant)                                                                                      | 158,70 | 23 x 3 = 69         | 69                                |
| ateliers Sciences (35€/classe pour aimation<br>projet ou 40€ pour animation+ 0,53€/km)<br>(calcul 5 venues groupées à Jourgnac) | 474,50 |                     |                                   |
| Spectacles St Yrieix (4,50€/élève)                                                                                              | 333,00 | 74                  | 74                                |
| Spectacle La Carriole (4.50€/élève)                                                                                             | 562,50 | 124                 | 125                               |
| JMF (4€/élève)                                                                                                                  | 496,00 | 124                 | 124                               |
| Sortie à la gare de Limoges (3€/élève<br>+ prix du billet)                                                                      | 81,00  | 27                  | 27                                |

- 2105.70€ pour les sorties et animations (à cela, il faudra rajouter le coût des billets de la sortie à la gare de la classe des CP/CE1)

Cette partie est abaissée à **1686.70€** avec la participation financière de 1€/famille aux sorties.

- 1134€ pour les sorties dites de « fin d'année », coût sans la classe de découverte des CM1/CM2, sans les transports et sans avoir déduit la part des familles.

La participation des familles est maintenue à 3€ par enfant pour la sortie de fin d'année (comme l'année précédente).

M le Maire indique qu'il sera possible de participer davantage pour le transport de la sortie à Lathus.

➤ Classe de découverte à Lathus pour les CM1/CM2 de Mme Céline DARTHOUX

- Emploi du temps Classe découverte à Lathus

| <b>Activités proposées</b> |                                                                      |                                                                                                                    |
|----------------------------|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                            | <b>JEUDI 27 JUIN</b>                                                 | <b>VENDREDI 28 JUIN</b>                                                                                            |
| <i>Matin</i>               | Départ de l'école à 9h30                                             | <b>Tir à l'arc</b><br><b>Course d'orientation</b><br><b>Escalade</b>                                               |
| <i>Déjeuner</i>            | Pique-nique au centre de Lathus                                      | Déjeuner au centre                                                                                                 |
| <i>Après-midi</i>          | <b>Tir à l'arc</b><br><b>Course d'orientation</b><br><b>Escalade</b> | <b>Tir à l'arc</b><br><b>Course d'orientation</b><br><b>Escalade</b><br><br>Départ en car à 17h<br>Arrivée à 18h45 |
| <i>Dîner/<br/>veillée</i>  | Repas au centre<br><br>Veillée contes                                |                                                                                                                    |

- Financement classe découverte à Lathus (classe CM1/CM2):

|                                        | <b>Coût par personne (€)</b> | <b>TOTAL (€)</b>                                |
|----------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------|
| Forfait séjour enfants multi-activités | 66,70€/élève (x24)           | 1600,80                                         |
| Forfait accompagnateurs                |                              | 31,90                                           |
| Taxe de séjour                         |                              | 0,77                                            |
| Transport                              |                              | 638,00                                          |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                  |                              | <b>2271,47</b><br><b>2321.47 (avec veillée)</b> |
| Part famille                           | 30€/élève                    | 720                                             |
| Subvention Mairie                      |                              | 638                                             |
| Subvention USEP JOURGNAC               |                              | 1000                                            |
| <b>TOTAL RECETTES</b>                  |                              | <b>2358</b>                                     |

Possibilité de l'intervention d'une conteuse lors de la veillée du 27 juin pour un supplément de 50€ (soit environ 2€/élève). Les membres du conseil donnent leur accord pour rajouter cette intervention.

La mairie s'engage à financer la partie transport. M le Maire demande une estimation des coûts de transports jusqu'en juin pour la mi-mars afin de savoir s'il y a besoin d'ajuster le budget.

Le président d'APE indique qu'il n'y aura pas de don supplémentaire pour le projet de la classe de découverte.

Les membres calculent la part que peut proposer la coopérative scolaire :

|                                                                                                                                                         |                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Reste du don de l'APE                                                                                                                                   | 3575.97€        |
| Projet de sorties dites de fin d'année<br>Prévisionnel de 1134€ avec une participation de 3€/famille, cela coûtera alors 828€ à la coopérative scolaire | -828€           |
| Prévisionnel sur les sorties et interventions de l'année : 1686.70€<br>Les membres ont souhaité l'arrondir à 1700€                                      | -1700€          |
| <b>RESTE</b>                                                                                                                                            | <b>1047.97€</b> |

La directrice propose d'attribuer 1048€ de la part de la coopérative scolaire pour la classe découverte. Il resterait alors environ 27€/élève à la charge des familles.

Les membres souhaitent arrondir à 30€/élève et 1000€ pour la coopérative scolaire.

Avec une participation financière des familles de 30€ et la prise en charge du transport par la mairie de 638€, la coopérative scolaire engagera en réalité 963.47€ pour faire la somme de 2341.47€

Il est indiqué qu'il serait possible d'aider certaines familles dans le financement (paiement en plusieurs fois, aide de l'assistante sociale de secteur).

L'acompte et la caution ont déjà été versés par la coopérative scolaire (820€ d'acompte encaissé par le centre et 305€ de caution).

Mme Darthoux prévoit une réunion d'information auprès des familles au mois de mars.

Pour répondre à la question d'un représentant de parents, il y aura deux accompagnateurs pour cette sortie en plus de l'enseignante.

## ❖ **Projet d'école**

Axe 2 : fluidité des parcours et qualité de vie scolaire

- L'équipe enseignante a reçu une réponse favorable à sa demande de formation sur la CNV (Communication Non violente) dans le cadre du travail en équipe sur les objectifs de :

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
- S'estimer et être capable d'empathie.

Cette formation aura lieu auprès de toutes les enseignantes de l'école le 15 février et le 10 mai, cinq remplaçants seront positionnés sur l'école.

- Actions et projets : organisation de soirées moments d'échanges avec les parents sur le bien-être des enfants

Suite à la mise en place de pratiques corporelles de Bien-être, d'un travail autour des émotions, l'équipe enseignante s'oriente vers des actions complémentaires et souhaite inviter l'ensemble des partenaires à participer à des échanges basés sur des réflexions positives sur ces thèmes.

Ces soirées auront lieu à Journac en présence de :

- Véronique Brun, formatrice académique « estime de soi, développement des compétences psychosociales et valorisation des élèves »
- Corinne Teulé, conseillère pédagogique HV6
- Valentin Beaugé Borie, enseignant spécialisé
- Catherine Portier, psychologue scolaire

Une première date est fixée au lundi 11 mars puis une deuxième le 2 mai. Ces dates seront dédoublées si le nombre de participants est important, cela permettra aux personnes de se répartir sur deux dates et ainsi d'équilibrer les groupes.

En réponse à un parent, les enfants peuvent venir mais ce n'est pas indispensable car l'horaire n'est pas adapté pour eux, surtout pour les plus petits. Les élèves de CM pourront participer à la réflexion et aux discussions.

- Actions et projets : projet d'écriture de cartes

La classe des MS/GS/CP a participé au concours national « la semaine de l'écriture » qui a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 8 octobre 2018.

Les élèves de la classe ont écrit une carte postale en s'appuyant sur une comptine « l'école de mes rêves ». Les élèves de GS et de CP ont cherché et ont créé des phrases sur ce thème et chacun en a choisi une à recopier sur la carte postale du concours.

C'est Enora qui a remporté le premier prix de la catégorie. Elle s'est rendue au ministère de la Culture à Paris le 4 janvier 2019 pour la remise des prix.

L'esprit de ce concours est de défendre l'apprentissage de l'écriture manuelle à l'école, de retrouver le bonheur d'envoyer et de recevoir des lettres et des cartes postales, et de conserver ce bonheur en constituant et en feuilletant des albums-souvenirs. La classe y a participé car cela correspondait au projet d'écriture de la classe : mettre en place des séances autour de l'écrit qui ont du sens pour les élèves et leur apportent du plaisir.

La directrice félicite Enora ainsi que toute la classe.

DANS L'ÉCOLE DE  
MES RÊVES, LA  
MAÎTRESSE  
EFFACERA LES  
CHAGRINS.  
ENORA



D'autre part, dans le cadre de ce projet d'écriture, les élèves de la classe des MS/GS/CP ont créé et écrit des cartes de Noël. Chaque élève de la classe a choisi un destinataire (papi, mamie, frère, sœur, marraine, cousin...). La maîtresse a acheté des timbres avec la coopérative scolaire. Les cartes ont été postées le 17 décembre matin. Malheureusement, toutes les cartes ont été expédiées au Père Noël, aucun des destinataires n'a reçu sa carte. Il semblerait que certaines personnes destinataires ont reçu à la place un message et un coloriage du Père Noël avec sur l'enveloppe le prénom de l'enfant qui avait écrit la carte (sa signature) et le nom/adresse du destinataire. Début janvier, après que les élèves aient raconté leurs mésaventures, la maîtresse a écrit secrètement (pour ne pas exposer les élèves à une 2<sup>ème</sup> déception) au Père Noël pour essayer de récupérer les cartes et obtenir un remboursement des timbres mais à ce jour, la Poste n'a pas répondu au message.

## **❖ Besoins et Aménagements :**

### Aménagements suite au premier conseil d'école :

- Dérouleur de papier toilette au niveau du toilette des maternelles sous l'escalier
- Une bande aimantée supplémentaire pour la classe MS/GS/CP
- Réparation de l'imprimante couleur : les couleurs sont maintenant normales.
- Problèmes d'impression réglés sur TNI de la classe des MS/GS/CP
- Le photocopieur a été changé début janvier 2019, il a maintenant la fonction « scan ».
- Plus de grésillements sur les TNI des différentes classes depuis l'intervention du service de maintenance le 05/12/2018
- aménagement d'un espace de rangement pour les vélos, le tricycle et la trottinette dans l'escalier de la cave.
- Problème pour insérer des photos ou copier-coller des photos dans documents avec l'ordinateur de la classe de Laure Cornée : cette difficulté a été réglée par l'intervention d'un conseiller municipal.

### Besoins :

- Bandes aimantées pour classes de CP/CE1 et CE2/CM1
- Petit réfrigérateur bâtiment côté garderie pour :
  - permettre de stocker pour la garderie et la classe de Mme Darthoux des médicaments de trousse de secours PAI
  - permettre de ne pas entrer dans le dortoir entre 13h20 et 15h si un élève a besoin de gel réfrigérant

M le Maire et son adjointe indiquent qu'ils réfléchissent à une autre solution : il existerait des gels à usage unique pour appliquer sur les bosses qui n'ont pas besoin d'être mis au réfrigérateur.

- Dérouleurs de papier toilette au niveau des toilettes des maternelles
- Etagères dans les toilettes et portemanteaux dans les toilettes pour accrocher les tabliers de peinture dans la classe des PS/MS
- Etagères pour dotation bibliothèque dans la classe des MS/GS/CP.

## **◆ Sécurité**

### **❖ Bilan des exercices incendie**

**❖ Bilan de l'exercice d'évacuation du dortoir en situation de sieste avec les PS/MS le 15/01/2019 :**  
Exercice d'évacuation avec Mme Parcelier (enseignante), Mme Dupuis (ATSEM) et Mme Cornée (Directrice).

Protocole d'évacuation (le même qu'en 2013) :

- ◆ ne pas s'habiller
- ◆ ne pas chercher son doudou
- ◆ descendre du lit sans attendre l'aide d'un adulte
- ◆ sortir par l'une des deux portes (celle la plus proche de son lit)
- ◆ se diriger calmement mais rapidement vers la porte de sortie de la classe, ouvrir la porte et se diriger sous le préau sans attendre un adulte

Signal utilisé : cymbale

Effectif : 35,

Absence : 1 élève en PS,

Présence : 34 élèves de PS et MS

Temps d'évacuation jusqu'à la porte de la sortie de la classe :

- 1<sup>er</sup> essai : sortie du dortoir en 15 secondes, arrivée du dernier élève à la porte de la classe à 1 min et 10 sec

Observations : un élève n'a pas pris le chemin le plus court pour sortir du dortoir.

- 2<sup>ème</sup> essai : sortie du dortoir en 8 secondes, arrivée du dernier élève à la porte de la classe à 28 secondes

Conclusion : Bon déroulement de l'exercice. Quelques élèves ont couru pour aller jusqu'à la porte de la classe. La maîtresse a re-expliqué la différence entre marcher vite et courir. Les élèves se sont entraînés à marcher vite dans la classe.

❖ Bilan de l'exercice évacuation incendie du 21 janvier 2019 :

« Exercice de sécurité avec M le Lerenard (maire), M Thomasson (adjoint au maire), Mme Delage (DDEN).

Temps d'évacuation :

classe de Mme Parcelier : 44 secondes

Classe de Mme Cornée : 35 secondes

Classe de Mme Pivois : 38 secondes

classe de Mme Réjou : 37 secondes

classe de Mme Darthoux : 33 secondes

Conclusion : bon déroulement de l'exercice. »

❖ Plan Particulier de Mise en Sureté :

Celui-ci a été présenté au premier conseil d'école.

❖ Exercice de sécurité « PPMS, confinement » lundi 4 février 2019 :

L'alerte par l'interphone n'ayant pas été efficace lors du dernier exercice, elle a été donnée de classe en classe et par appel téléphonique à la classe de Mme Darthoux.

Evaluations :

L'exercice a été effectué de manière inopinée. (Aucune enseignante n'avait été avertie).

L'alerte et la fin d'alerte ont été entendues par tous.

Les lieux de confinement correspondent aux classes. Chaque classe a une chemise PPMS qui contient les consignes, main courante, rôles des personnels, documentations et fiches à jour...

Les lieux de confinement disposent de fournitures pour des activités occupationnelles, de toilettes et point d'eau accessibles, la mallette PPMS n'est pas complète, il manque le matériel du style radio à piles, lampes de poche avec piles, gobelets, essuie-tout, bouteille d'eau...

Tous les lieux de confinement peuvent accéder à la pharmacie de l'école (3 lieux : garderie, toilettes élémentaires, toilettes maternelles)

Bon déroulement de l'exercice avec cette procédure d'alerte.

❖ Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) :

C'est un document qui a été rédigé et présenté il y a quatre ans. Le but de ce document est d'évaluer les risques professionnels.

Ce document est actualisé chaque année.

Le DUERP est un outil destiné à faciliter le dialogue entre les personnels, la hiérarchie et les collectivités territoriales. Il permet de faire un diagnostic, de dresser un état des lieux en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

Depuis 2017-2018, il a fallu le remplir sous une autre forme : sur le portail numérique de l'académie de Limoges.

Lors de la mise à jour de celui-ci, des éléments ont été rajoutés par rapport aux situations que rencontre notre école :

♦ Difficulté à joindre la cellule de remplacement.

Besoin de rappeler plusieurs fois, cela peut être en dehors du temps de classe mais aussi sur le temps de classe si l'appel n'a pas abouti.

- ♦ Amabilité du service "cellule de remplacement".

Sentiment de déranger lorsqu'on appelle, difficile d'obtenir une écoute pour décrire une situation, propos peu aimables, culpabilité de dégrader les conditions de travail des collègues lors d'un arrêt.

- ♦ Après-midi : l'ATSEM s'occupe du coucher des 35 élèves et de la surveillance. Elle n'est donc pas disponible pour d'autres tâches. Dans le cas d'un accident physiologique d'un GS l'après-midi, la maîtresse laisse ses élèves seuls dans la classe pour nettoyer et changer l'élève en question à l'abri des regards.

- ♦ Non remplacement des ATSEM ou personnel communal sur le temps scolaire.

## ◆ Préparation de la rentrée 2019

### ❖ Effectifs et matinée « portes ouvertes »

Voici les prévisions des effectifs pour la rentrée 2018-2019 :

| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| 10 | 14 | 21 | 15 | 13  | 16  | 9   | 24  |

Départ en juillet de 14 CM2 en 6<sup>ème</sup>

TOTAL : 122 élèves (126 élèves actuellement)

La date de la matinée "portes ouvertes" est fixée au samedi 6 avril matin de 10h à 12h.

Cette information va paraître dans l' « Info Mairie ».

## ◆ Questions diverses

Les questions sont en annexe 1

### Question 1 :

« 1) Certains parents d'élèves constatent une récurrence journalière de retards pour l'entrée des classes et souhaiteraient en connaître les raisons ? Vous nous aviez évoqués des retards de parents pour déposer les enfants, est-ce toujours le cas ? »

Cette question avait été donnée à l'équipe enseignante peu de temps après le premier conseil d'école. Elle y avait apporté une réponse précise. La voici :

« *En effet, certaines fois, il ne nous est pas possible de rentrer à l'heure exacte :*

- *certaines matins, un flux important de parents arrive entre 40 et 50 et nous nous refusons de leur fermer le portail au nez à 45 pile.*

- *régulièrement, des parents s'adressent aux enseignantes et même si nous essayons de limiter la conversation, il nous semble important de rester à l'écoute des parents. Pour exemple, ce matin, une enseignante a dû répondre à 4 parents souhaitant s'adresser à elle rapidement, ce qui a décalé son entrée en classe.*

- *un matin de fin novembre alors qu'une enseignante était absente et que l'Inspection nous avait informées de l'arrivée d'une remplaçante, les collègues de l'élémentaire ont attendu son arrivée dans la cour jusqu'à 8h55 pour éviter la répartition des élèves dans les classes et leur récupération 15 minutes après.*

*En ce qui concerne l'après-midi, les élèves remontent de la cantine entre 13h15 et 13h25. Ils ont besoin de passer aux toilettes. Des enfants de maternelle vont régulièrement à la selle après le repas : il faut poser le manteau, prendre le temps nécessaire, une enseignante vient les essuyer. Il faut le temps de se rhabiller, de se laver les mains...*

*C'est aussi un moment où l'on constate plus de disputes et nous devons les gérer. Comme nous l'avions expliqué lors d'un précédent conseil d'école, nous ne pouvons pas ignorer ces tensions car les élèves ne sont alors pas disponibles pour les apprentissages lorsque l'on rentre en classe. Ces moments font partie des programmes (EMC : Education Morale et Civique).*

*Il y a aussi les temps où nous soignons les élèves s'il y a chute, changeons les élèves si accident, appel d'une famille si besoin...*

*Si une enseignante est occupée à l'une de ces tâches et que les collègues rentrent en classe, ses élèves se retrouveraient alors sans surveillance dans la cour.*

*Par exemple, hier, 3 enseignantes ont été mobilisées sur des élèves qui se sont percutés dans la cour. Les deux autres étaient en surveillance. L'entrée en classe a été retardée mais il nous semblait important de prendre ce temps individuel avec les élèves blessés et rassurer un petit frère pour pouvoir ensuite entrer en classe de manière sereine.*

*Tous ces petits incidents inattendus sont quotidiens et font partie de la vie collective. Ils peuvent effectivement légèrement retarder l'entrée en classe mais cela n'a pas de conséquence négative sur l'emploi du temps de la journée. »*

### Question 2

« Quels sont les jeux personnels autorisés en récréation (tels que des cartes) ? Y-a-t-il des différences entre les classes notamment entre CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 »

Comme mentionné dans le règlement intérieur distribué aux familles chaque année, *il faut éviter que les enfants apportent des jouets, surtout en maternelle, hormis l'objet transitionnel (« doudou » pour dormir). Les objets de valeur (bijoux, argent personnel, portable, console ...) sont interdits. Il faut éviter les vêtements fragiles.*

Les jeux personnels (style cartes, coloriages, toupie, ...) sont donc tolérés. Ils restent sous la responsabilité des élèves et dans le cas où cela génère des conflits, les enseignantes demandent aux élèves de les ranger.

### Question 3

« Quelques parents d'élèves ont observé (notamment le matin) que dans la cour de récréation et en particulier dans des lieux peu visibles ou sous le préau, des enfants se bagarraient (parfois violemment). Il semblerait difficile aux enseignants (en charge de la surveillance à ce moment-là) de les voir et d'intervenir. Ils souhaitent donc savoir s'il est possible d'augmenter ou de faciliter la surveillance dans certains espaces de la cour ? »

Des tableaux de service sont organisés chaque année et envoyés à l'Inspecteur de l'EN. Il y a au minimum 2 personnes dans la cour.

Des zones interdites sont délimitées avec un marquage au sol.

Des règles (exemple pour le passage aux toilettes) sont établies pour gérer l'afflux dans les sanitaires.

Les actes violents sont quotidiennement présents à l'école et l'équipe enseignante y travaille chaque jour :

- rappels des règles
- verbalisation de la situation, des ressentis et des possibilités de solutions non violentes
- mise à l'écart et sanctions quand cela est nécessaire
- moments d'échanges en classe après certaines situations difficiles.

Il est décidé que les 2 enseignantes présentes lors de l'accueil du matin se positionnent plus haut vers le préau pour mieux surveiller ce lieu.

### Question 4

« Remarques : Des parents ont souhaité faire connaître leur mécontentement concernant la gestion de l'absence du cuisinier : absence de 4 jours de cantine, absence d'explication sur le mode de remplacement qui a été mis en place. De plus, des parents n'ont pas apprécié les initiatives impliquant leurs enfants sans que celles-ci soient justifiées et approuvées par l'ensemble des parents des élèves concernés. »

❖ Informations diverses

M Le Maire annonce que les élèves de Jourgnac continueront à aller au collège d'Isle. Contrairement aux rumeurs qui continuent à circuler, il n'est pas question de changement de collège, la principale du collège d'Isle a bien confirmé l'accueil des enfants de Jourgnac en 6ème.

D'autre part, l'organisation des transports scolaires sera modifiée, elle ne dépend plus du département mais de la région Nouvelle-Aquitaine qui comprend 12 départements, donc 12 organisations différentes. La région souhaite progressivement harmoniser l'organisation et les tarifs. Lors d'une première réunion, elle a présenté des éléments de modification : remise en cause du transport pour les familles résidant à moins de 3 km de l'établissement scolaire et application d'un nouveau tarif à la hausse, hausse général des autres tarifs et un accompagnateur serait imposé dans le bus transportant des maternelles (qui pourrait être à la charge des communes).

M le Maire a indiqué que l'ensemble des élus présents du département a désapprouvé ces propositions de mesures.

Il indique que suite à une concertation avec les 12 départements, une nouvelle réunion est prévue le 12 février des informations plus précises devraient être données.

*Compte rendu relu par Monsieur le Maire (passages concernant la mairie) et l'équipe enseignante*

## **Annexe 1 du deuxième conseil d'école de l'année scolaire 2017 2018 : questions posées par les représentants de parents d'élèves**

### QUESTIONS / REMARQUES CONSEIL D'ECOLE FEVRIER 2019

- 1) Certains parents d'élèves constatent une récurrence journalière de retards pour l'entrée des classes et souhaiteraient en connaître les raisons ? Vous nous aviez évoqués des retards de parents pour déposer les enfants, est-ce toujours le cas ?
- 2) Quels sont les jeux personnels autorisés en récréation (tels que des cartes) ? Y-a-t-il des différences entre les classes notamment entre CP/CE1 et CE2/CM1/CM2
- 3) Quelques parents d'élèves ont observé (notamment le matin) que dans la cour de récréation et en particulier dans des lieux peu visibles ou sous le préau, des enfants se bagarraient (parfois violemment) . Il semblerait difficile aux enseignants (en charge de la surveillance à ce moment-là) de les voir et d'intervenir. Ils souhaitaient donc savoir s'il est possible d'augmenter ou de faciliter la surveillance dans certains espaces de la cour ?
- 4) Remarques : Des parents ont souhaité faire connaître leur mécontentement concernant la gestion de l'absence du cuisinier : absence de 4 jours de cantine, absence d'explication sur le mode de remplacement qui a été mis en place. De plus, des parents n'ont pas apprécié les initiatives impliquant leurs enfants sans que celles-ci soient justifiées et approuvées par l'ensemble des parents des élèves concernés.